

Vu d'’Italie : impérialisme constitutionnel

Article rédigé par *Giorgio Vittadini**, le 24 juin 2004

Dans le débat sur l'approbation de la Constitution européenne de ces derniers jours, on a dit que les positions pour ou contre l'Europe étaient désormais sans réelles raisons. En est-il vraiment ainsi ? Est-il vrai que ceux qui s'opposent à la Constitution européenne dans une sorte d'obscurantisme, empêchent le développement de l'homme et le progrès de l'humanité ?

Quelques exemples pour démontrer cette théorie.

Hier dans certains journaux, on lisait qu'un partenaire letton est considéré comme extracommunautaire, alors qu'un partenaire suisse est lui, considéré comme communautaire. En fait, les dix nouveaux membres de l'Union européenne sont exclus pour l'instant de tout : de l'Union douanière, de l'euro, de la libre circulation des travailleurs. Pour obtenir un modeste financement à leur développement, ces pays doivent espérer que les considérables subventions à l'agriculture franco-allemande diminuent.

Alors, pourquoi s'étonner si les gens ne vont pas voter et si, quand ils votent, ils punissent lourdement les gouvernements de France et d'Allemagne ?

Pourquoi devrait-on déléguer une part substantielle des prérogatives nationales à une entité dont l'inclination n'est pas de favoriser qui que ce soit, mais une hégémonie ? Pourquoi faudrait-il accepter de bon gré que les décisions soient prises à la majorité, quand cette majorité est sous directoire franco-allemand ? Du reste, la France et l'Allemagne font tout à l'Onu pour obtenir un siège non pas à l'Europe, mais à l'Allemagne.

Et nous n'avons pas encore parlé du contenu du Traité : un document qui ne mentionne pas l'homme, ses communautés, ses droits, le lien entre tel ou tel droit et le développement. S'il fallait comparer, la Constitution italienne serait la Divine Comédie... Un Traité qui se concentre sur l'alchimie du vote et du double vote, ne peut connaître qu'un seul sort, celui d'une monnaie d'échange.

Ce texte est la Constitution de l'Europe du déclin. Celle-ci a abandonné les ambitieux objectifs formulés par le Conseil européen de Lisbonne en 2000, où l'on nous engageait à travailler "pour bâtir une économie basée sur une connaissance plus dynamique et compétitive du monde, en mesure de réaliser une croissance économique compatible avec de nouvelles et meilleures conditions de travail et une plus grande cohésion sociale".

Comme l'a dit le cardinal Camillo Ruini, qui refuse les racines chrétiennes, refuse le passé et hypothèque gravement le futur.

Giorgio Vittadini est le président de la Fondazione per la Sussidiarietà (Milan)

© Tempi, traduction française Décryptage.

>

>